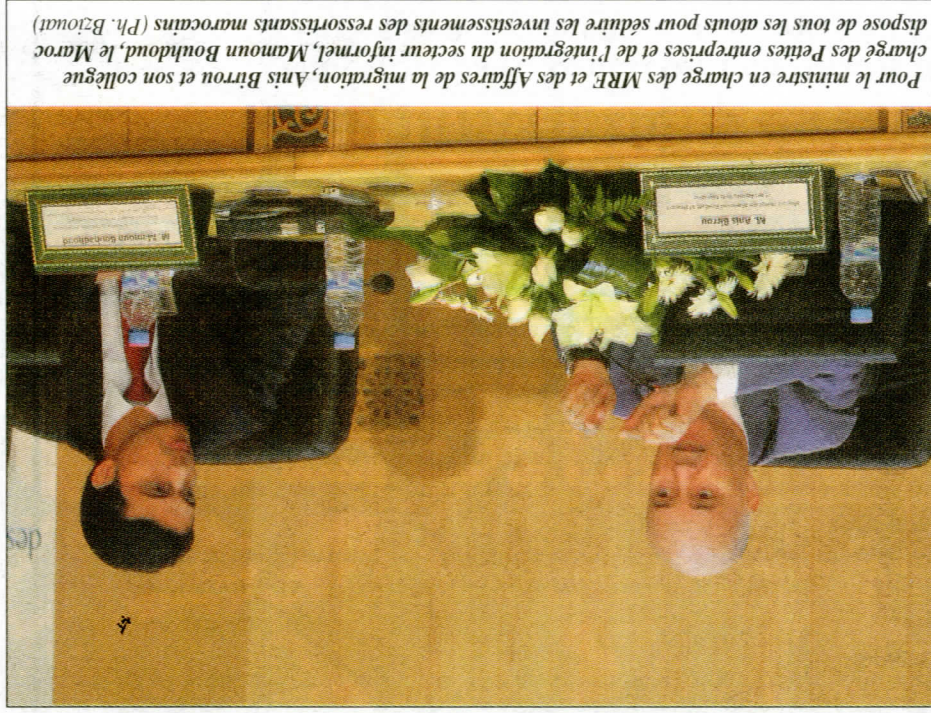


# Investissements: Birrou courtise les MRE

En fait, le ministre compte sur leur contribution à la mise en œuvre des différentes stratégies sectorielles. «Des programmes qui ne peuvent réussir sans l'implication des ressources humaines nationales, y compris celles établies à l'étranger qui peuvent donc mettre à profit leur technicité dans un domaine précis», dit-il. La conjoncture économique mondiale pourrait ne pas favoriser le renforcement des investissements des MRE. Déjà, les transferts de la diaspora marocaine ont baissé pour atteindre 44,4 milliards de DH à fin septembre dernier contre 49,7 milliards à fin septembre 2013. Mais Anis Birrou, ministre en charge des MRE et des Affaires de la migration, n'a pas manqué d'arguments pour courtiser les investisseurs MRE. Il a fait savoir que le Maroc dispose d'une vision claire pour le développement de tous les secteurs, notamment ceux des énergies renouvelables et de l'aéronautique. La stabilité politique est un autre argument d'attractivité. □

H.B.

**Pour réagir à cet article:**  
[courtier@leconomiste.com](mailto:courtier@leconomiste.com)



*Pour le ministre en charge des MRE et des Affaires de la migration, Anis Birrou et son collègue chargé des Petites entreprises et de l'intégration du secteur informel, Mamoun Bouhoud, le Maroc dispose de tous les atouts pour séduire les investissements des ressortissants marocains (Ph. Bziout)*

investissements des MRE devraient permettre la création de 250.000 emplois, soit la moitié de l'objectif fixé par le plan». Pour encourager les MRE à investir dans des secteurs créateurs d'emplois, il a insisté sur la contribution de la communeauté marocaine établie à l'étranger à la réalisation des objectifs du plan d'accélération industrielle 2014-2020. «Les dont jouissent les investisseurs étrangers».

- La diaspora marocaine appelée à s'impliquer dans les stratégies sectorielles
- A peine 13 projets financés par le fonds MDM Invest

**T**OUTES les mesures destinées à faciliter les investissements des MRE n'ont pas permis d'atteindre l'effet escompté. C'est le cas notamment du fonds MDM Invest, qui engage l'Etat à prendre en charge 10% du coût du projet d'investissement. Depuis son lancement en 2010, «il n'a permis de financer que 13 projets de MRE», a déploré Bouchaïb Rami, président du Club des investisseurs des MRE, lors d'une journée d'étude sur les investissements des MRE organisée par le ministère de tutelle, hier à Rabat.

Pourtant, la structure de ce fonds, géré par la Caisse centrale de garantie, a été revue pour favoriser notamment l'émergence d'une génération d'entrepreneurs tournés vers des secteurs à forte valeur ajoutée comme les services et les nou-